

nous engageons les intéressés à suivre de près.

Les journaux ont raison de combattre par tous les moyens honnêtes et légaux tous ceux qui provoquent l'émigration des nôtres, mais encore faut-il le faire sans donner trop d'accrocs à la vérité et à la géographie.

Il ne manque pas de raisons à invoquer pour inciter les nôtres à rester au pays, mais le meilleur moyen de les y maintenir et de ne pas leur donner l'idée d'aller courir les aventures, ce serait encore d'améliorer leur sort ; c'est ce à quoi tous nous devons travailler. Les exhortations, les conseils ne servent de rien quand un homme est las de vivre dans la misère, il se raccroche à toutes les branches, même à celle de l'expatriation.

L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE PAR INCANDESCENCE

Quel est le meilleur mode d'éclairage pour une maison de campagne dont l'importance motive une petite installation mécanique à gaz ou à pétrole, nous ont demandé nos lecteurs ? Il ne nous paraît pas douteux que ce soit l'éclairage par lampes à incandescence. Bien que ces jolies ampoules lumineuses soient avantageusement connues de tous à l'heure actuelle, nous répondrons entièrement à la question posée en résumant leurs avantages et les principes essentiels de leur installation.

Les lampes à incandescence ne donnent pas de chaleur appréciable ; ne laissent se dégager dans l'air aucun produit désagréable ou contraire à l'hygiène provenant de la combustion ; leur intensité lumineuse est réglable aux lampes même ou à distance ; on peut les placer au point exact où on le désire soit au plafond, soit contre les murs ; il est facile de les rendre mobiles et par suite de les changer de place à volonté ; les globes, les abat-jour qui les protègent, les appareils qui les supportent peuvent être de tout dessin, de tout style imaginable ; les lampes elles-mêmes peuvent être de toute puissance lumineuse ; les ampoules, suivant qu'on le désire sont en verre clair, dépoli, craquelé ou teinté de toutes les nuances.

S'il s'agit de lumières extérieures, elles ne sont affectées ni par le vent, ni par la pluie ou la neige ; on les allume, on les règle et on les éteint de l'intérieur de la maison.

Lorsqu'on voudra pénétrer la nuit

dans les écuries, ou le jour dans les caves et autres endroits obscurs, les lampes qui y seront placées pourront être allumées de l'extérieur, au moyen d'un commutateur adapté au montant de la porte et on les éteindra de la même manière quand on sera sorti. Si l'on oublie de les éteindre, il n'en résultera aucun danger d'incendie.

Un système allumeur-extincteur permet, lorsqu'on le désire dans la nuit, de circuler dans les appartements, chambres, cabinets ou magasins, en allumant avant d'entrer dans chaque pièce, en éteignant dans celle-ci et en allumant en même temps dans la suivante au moment où on y entrera. On fait ainsi la lumière devant soi et l'obscurité derrière.

En montant ou en descendant les escaliers, le même système fournit le moyen d'éclairer chaque étage avant d'y arriver et d'éteindre à l'étage que l'on quitte.

Les chambres à coucher, de même que les autres endroits de la maison où cela paraîtra utile, peuvent être pourvus d'une lampe qui s'allumera automatiquement au moment où l'on ouvrira la porte. Cette lampe donne sa pleine lumière et pourra ensuite être ramenée à un éclat intermédiaire, puis à celui d'une simple veilleuse.

Avec une telle installation, la personne la plus inexpérimentée peut parcourir une maison pendant la nuit sans difficulté et sans danger.

Le salon et la salle à manger pourront être pourvus des appareils les plus luxueux, les plus décoratifs, produisant les effets les plus beaux, les plus simples ou les plus originaux, tant par la disposition et la couleur des lampes que par la vivacité ou la douceur de la lumière, dont la fixité ne laissera rien à désirer.

Un des avantages les plus appréciés de la lumière électrique est de ne point avoir sur les peintures les effets fâcheux des autres modes d'éclairage, notamment du gaz. Les couleurs les plus délicates des tentures des appartements, les tableaux, les objets d'art conservent leur fraîcheur primitive. Il en résulte dans une maison richement décorée, une véritable économie, puisque aucune dépréciation du mobilier et de la décoration n'est à craindre.

Dans une salle commune, un hall, on pourra remplacer les lampes à incandescence par une ou plusieurs lampes à arc, de puissance lumineuse proportionnée à l'étendue et

à la disposition du local. Si l'on craint une lumière trop vive, les abat-jour et réflecteurs seront disposés pour qu'une double réflexion l'adoucisse et la renvoie à l'œil par l'intermédiaire du plafond et des murs de la salle, peints à cet effet d'une nuance claire. Mais les lampes à arc, ou régulateurs, dont il existe à l'heure actuelle d'excellents systèmes, doivent être réservés pour les espaces extérieurs ou les grands halls ; dans les intérieurs, c'est la lampe à incandescence, avec ses jolis éclats dorés et réglables, qui est l'éclairage électrique par excellence. — (*Moniteur de l'Eclairage.*)

LES TISSUS A LA MODE

Depuis quelques années nous assistons à une lutte très intéressante entre les tailleurs à façon et les tailleurs confectionneurs. En même temps que la production était plus active, grâce aux machines perfectionnées, la consommation des vêtements de drap se généralisait et les maisons de confection augmentaient en nombre et en importance. La confection a-t-elle contribué à développer le goût sur ces costumes ou a-t-elle profité d'une situation inéluctable ? Peu nous importe. Ce que nous devons constater, c'est qu'elle n'a pas influé dans des proportions équivalentes en faveur des produits de très haute nouveauté.

La confection devient puissante. Elle gêne les tailleurs en leur enlevant leur clientèle peu à peu. Dans cette lutte pour la vie, ces modestes commerçants voient leur sphère d'influence diminuer, puis ils succombent souvent en dépit des plus louables efforts. Leur disparition tarit de nombreux petits canaux dans lesquels les produits les plus marquants se trouvaient disséminés sans se faire à eux-mêmes une concurrence sensible.

Dans les grandes maisons de confection, c'est tout différent. Le fabricant y trouve de nombreux avantages, les ordres pour les genres omnibus sont plus importants ; mais à chaque saison, il doit offrir beaucoup de genres ou de dessins fantaisie dont on lui réclame l'exclusivité pour un métrage relativement restreint, ce qui cause des frais d'études, des ennuis d'exécution sans nombre. L'intérêt des confectionneurs est de choisir des tissus susceptibles de flatter la généralité des consommateurs, des dessins se démodant lentement ; pour cela ils se cantonnent sur des articles de peu d'éclat et ils font une place restreinte aux autres.